

# Différences entre «recherche par le projet» et «étude» : le cas de la revitalisation du quartier européen de Bruxelles

Jean-Philippe de Vissher, Gérald Ledent

## Introduction

L'objectif de cet article est de mettre en lumière la différence entre *recherche par le projet* (RPP) et *étude*. Pour ce faire, les travaux récemment menés sur la revitalisation du Quartier Européen de Bruxelles serviront de cas d'étude à partir duquel interroger les différences entre les deux concepts.

L'argument s'organise en 4 volets. Le premier résume le cadre de l'étude sur le Quartier Européen. Le second définit notre compréhension des termes *recherche par le projet* et *étude*. Troisièmement, nous regarderons où les différences se situent en les illustrant dans le cadre du travail qui a été mené. Et enfin, nous concluons de manière plus générale

## Cadre

Le travail qui sert de base à cette réflexion est une étude qui a été menée sur l'amélioration de l'attractivité résidentielle du Quartier Européen de Bruxelles. Cette étude a été commanditée par la Fondation Roi Baudouin et menée par une équipe multidisciplinaire composée de sociologues et d'architectes. Cette étude a permis de livrer trois types de produits : un diagnostic social, un diagnostic spatial et une série de scénarios de travail. Le diagnostic social met en lumière que la stigmatisation du quartier est avant tout une question de perception et met en lumière un décalage substantiel entre résident et usagers. Le diagnostic spatial analyse les leviers d'actions possibles au niveau des espaces bâtis et non bâtis. Enfin, la réunion des diagnostics permet d'élaborer des scénarios d'interventions

## Définitions

Cependant, l'objet de cette intervention n'est pas d'exposer les résultats de l'étude en eux-mêmes, mais plutôt de les mettre à profit pour illustrer les différences fondamentales qui existent entre *recherche par le projet* (RPP) et *étude*. Pour ce faire, il s'agit tout d'abord de préciser les concepts que nous utilisons. Selon l'AEEA, la recherche en architecture peut être définie comme suit : «*une investigation originale entreprise en vue de produire des connaissances, des perceptions et des compréhensions basée sur les compétences, les méthodes et les outils propres à la discipline de l'architecture.*» Par extension la RPP est définie comme suit : «*tout type d'enquête dans laquelle (...) le processus de conception architecturale constitue le cheminement à travers lequel de nouveaux savoirs, perceptions, pratiques ou produits voient le jour.*» Sur cette base, la RPP peut être comprise de trois manières :

- 1 - Comme *recherche sur le projet*, c'est-à-dire sur le travail d'un architecte ou d'un bureau de vote. Ce type de recherche mène à des études monographiques voire, lorsqu'elle sont menées par les auteurs mêmes, à une sorte d'autocritique narcissique.
- 2 - Comme *recherche pour le projet*, c'est-à-dire sur le travail d'analyse préalable à la réalisation d'un projet.
- 3 - Enfin, comme *recherche à travers le projet*, où le projet est utilisé non plus comme visée mais comme moyen.

C'est dans cette dernière optique que nous entendrons la RPP. Notre cellule de recherche définit de la RPP comme le produit de deux activités complémentaires :

- La conception de projets comme outil pour révéler les différentes formes d'habitats possibles
- Ordonnement de ces possibles suivant leurs propriétés et leur conditions de réalisation.

Le résultat attendu est un panorama des possibilités d'habitat offertes en une conjoncture donnée, à destination des décideurs publics ayant à poser des choix engageant une société dans son ensemble. Ces recherches par le projet sont menées dans un cadre académique indépendant et sont exposées à la critique de pairs.

D'un autre côté, nous entendons par *étude*, un ensemble de travaux réalisés dans un but précis. En ce sens, l'*étude* peut être comparée au projet d'architecture puisqu'il s'agit d'une production particulière développée avec une visée et un cadre précis.

### Différences

En prenant appui sur ce schéma, une *étude* se présente comme un processus vertical qui enchaîne les étapes consécutivement dans un chemin cohérent vers une visée spécifique. A l'inverse, la RPP propose une lecture horizontale. Au départ d'une question donnée, elle propose une exploration systématique des propositions possibles. Elle offre alors une vue générale de la situation.

Afin de rendre ce raisonnement plus explicite, nous allons l'illustrer dans le cadre de l'étude qui a été menée dans le quartier européen de Bruxelles<sup>1</sup>.

En prenant l'optique de la RPP, nous cherchons dans un premier temps les différentes propositions possibles susceptibles de répondre à cette question. Une première logique de proposition serait de s'appuyer sur les réseaux majeurs du quartier. Ce

sont les axes institutionnels de Bruxelles. Cette proposition pourrait s'intituler : la ville comme programme. Effectivement, le bâti que cette logique organise rassemble un grand nombre d'institutions belges ou européennes (parlements/palais/commission/conseil...). De même, les parcs qui s'articulent à cette logique sont des parcs d'apparat, très dessinés.

Une deuxième logique de proposition serait de se pencher sur la topographie, comme structure antérieure à la ville. A nouveau, elle organise une série de réseaux qui irriguent le quartier, des ensembles bâtis et des parcs qui s'organisent plus organiquement le long du Maelbeek, un petit cours d'eau local. On trouve ainsi une famille de propositions qui s'articulent à la ville comme réseau naturel.

Enfin, une troisième logique serait celle des revers, des laissés pour compte de ces deux premiers axes. L'ancien quartier Léopold est intéressant à cet égard car il rassemble de nombreux espaces répondant à ce critère. A nouveau, on peut y repérer des espaces bâtis, ainsi qu'une série d'espaces verts. Une fois repérées, ces logiques de propositions peuvent être qualifiées et catégorisées. Elles engendrent des interventions de natures très différentes.

La première proposition engendre des actions de grande ampleur, institutionnelles. Plusieurs projets fictifs ont été développés pour illustrer cette logique, tels que la couverture de la petite ceinture par une halle publique ou la création d'un jardin d'hiver devant le parlement européen. Mais il s'agit aussi de repérer les projets réels qui s'inscrivent dans cette logique. C'est le cas du Projet Urbain Loi de Portzamparc, ou du rond-point Schuman de X. De Geyter.

1- Le périmètre initial d'étude, tel défini par le schéma directeur du quartier européen, a été étendu de façon à inclure le parc Royal.

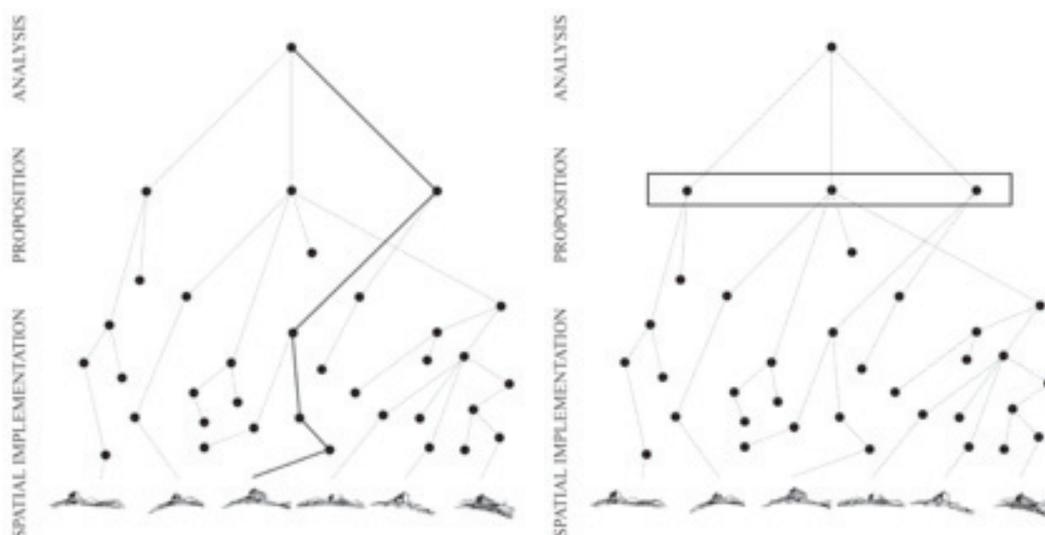


Fig.1.

La deuxième logique s'appuie sur les structures naturelles de la ville, des structures qui préexistent à la ville. A nouveau, des interventions fictives permettent de qualifier cette logique. A titre d'exemple, un réseau de parcs qui s'appuierait sur le lit naturel du ruisseau qui coule dans la vallée, ou, de manière ponctuelle, faire déborder les espaces verts dans le domaine public. A nouveau cette logique est à l'origine de projets réels. Voici le repérage des projets résidentiels s'implantant dans la vallée du Maelbeek, et de quelques images. Toujours dans cette logique, on peut repérer des projets sur les espaces publics qui mettent en avant le caractère structurant de la vallée

Enfin, la troisième logique, celle des revers s'appuie sur des opportunités ponctuelles et locales. C'est le cas notamment de cette rue délaissée pour laquelle une proposition de

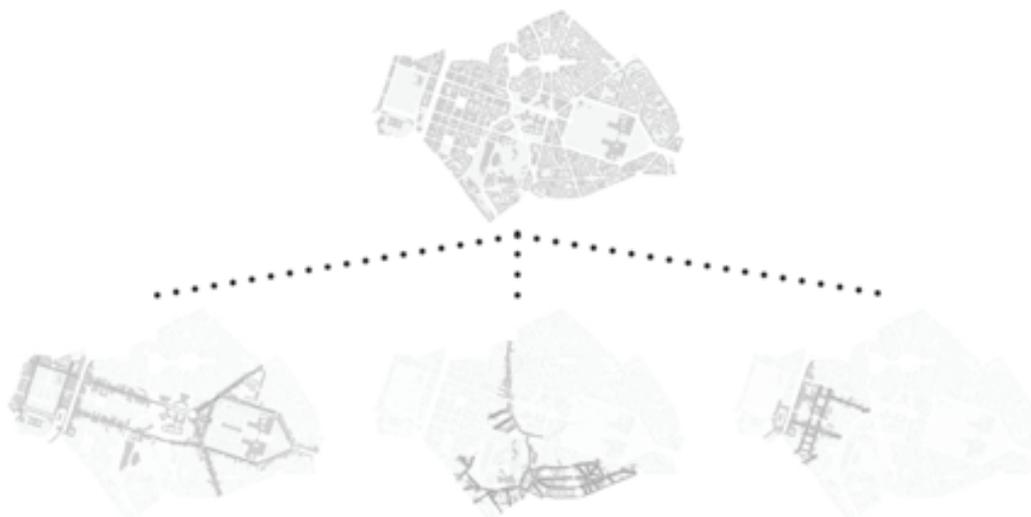


Fig.2.



Fig.3.

processus de transformation est mise en place. A nouveau, cette logique est présente dans une série de projets réels comme le parcours culturel dans le quartier ou l'activation d'espaces publics par du mobilier ludique.

Comme l'illustre des exemples, la RPP permet :

- D'identifier des logiques d'intervention
- De qualifier et d'ordonner ces logiques en fonction des interventions qu'elles engendrent

L'étude revêt une position différente. En fonction de différents critères de choix, l'une ou l'autre logique sera poursuivie. Dans le cas présent, compte tenu de la maîtrise d'ouvrage et des moyens de mise en œuvre, nous avons opté pour la troisième logique. L'étude a révélé différents

lieux d'action possible pour lesquels une série de propositions ont été formulées. Ces propositions ont été communiquées sous la forme de cartes postales vintage. Comme si le futur de ce quartier faisait écho à son glorieux passé. Pour chaque proposition, une fiche projet a été réalisée, repérant l'endroit où elle se situe, les leviers sociodémographiques qui sont actionnés et les modalités de mise en place.

### **Conclusion**

Compte tenu de cette analyse, on peut donc récapituler les différences entre RPP et étude de la manière suivante.

*Cadre.* La RPP nécessite une indépendance par rapport aux contingences de la commande. Elle

---

trouve donc naturellement sa place dans le cadre universitaire. A l'inverse, une étude se fait dans les limites d'une commande singulière. Elle est menée dans un bureau d'étude.

*Caractère cumulatif.* Une RPP est cumulative par nature. Son objectif est de fournir un panorama étendu des possibilités. Dans le cas d'une étude, l'exploration des différentes possibilités s'arrête dès qu'une permet d'atteindre l'objectif fixé.

*Application.* La RPP appréhende la question de façon holistique, en vue de fournir une aide à la décision (politique). Une étude conçoit une intervention spécifique et pragmatique, en vue de la mettre en œuvre.

*Communication.* Comme toute recherche scientifique, une RPP doit communiquer ses méthodes et ses résultats afin d'être soumise à la critique de pairs. La communication fait partie du processus de recherche. A l'inverse, l'objectif de la communication d'une étude est transmettre les résultats à ceux qui en auront un usage. La communication ne fait pas partie du processus de conception.

*Vérification.* Comme toute recherche scientifique, les résultats et les méthodes utilisées par une RPP doivent être testés rigoureusement afin de vérifier la consistance des connaissances produites. Dans le cas d'une étude, la vérification s'arrête lorsque le résultat atteint les objectifs fixés et satisfait l'exigence du commanditaire.

En conclusion, la différence essentielle qui existe entre RPP et étude peut se résumer à l'opposition entre un parcours horizontal et vertical dans le schéma présenté au début de cet article.